

RETRAITE ET ENTREPRISE


2 jours

INCIDENCES DES DIFFÉRENTES RÉFORMES SUR LES DROITS DES SALARIÉS (RÉGIME DE BASE, AGIRC-ARRCO)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR ET DROITS DU SALARIÉ EN MATIÈRE DE RETRAITE

- › Affiliations : évolution du statut "cadre" et "non cadre"
- › Assiette de cotisations
- › Taux contractuel, taux d'appel : impacts de la fusion des régimes AGIRC-ARRCO

MODALITÉS PRATIQUES DE CALCUL DES RETRAITES

- › Régime général de sécurité sociale
 - âge minimum de liquidation et nombre de trimestres nécessaires
 - validation de périodes : acquisition de trimestres, âge requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein, validations, rachats de trimestres
 - impacts sur la décote et la surcote
 - cas particuliers de départs anticipés : carrières longues, salariés handicapés, retraite pour pénibilité, incapacité permanente
- › Retraites complémentaires : AGIRC-ARRCO
 - l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO : fusion des régimes AGIRC-ARRCO
 - validation (activité, maladie, maternité, invalidité, chômage) et majoration de points de retraite
- › Conditions de liquidation, coefficients de minoration, coefficients de solidarité et coefficients majorants
- › Le droit à l'information
 - Relevé Individuel de Situation (RIS) et relevé actualisé de points
 - Estimation Indicative Globale (EIG)

Analyse de relevé de situation

MODALITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

- › cumul emploi-retraite, retraite progressive : lles nouvelles règles à partir de 2022
- › Cessation d'activité : comment aménager les fins de carrières ?
- › Départ et mise à la retraite : les différentes conditions d'attribution
- › Prélèvements sociaux sur les retraites

ÉVALUATION DES DROITS

- › Niveaux de remplacement
 - › Conséquence d'une poursuite d'activité après 62 ans
- Cas pratique : calcul d'une retraite d'un salarié du secteur privé

RETRAITE PAR CAPITALISATION : COMMENT AMÉLIORER SES DROITS ?

- › Régime à cotisations définies, régime à prestations définies (art.83, PER, art.39)
- › Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO , PERECO)

LES AXES DE RÉFORME DES RETRAITES

- › Quelle génération sera concernée ?
- › age d'ouverture de droit , âge du taux plein

Quiz de synthèse

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux de la retraite des salariés du secteur privé.
- Mesurer le niveau de prestations servies par les régimes par répartition.
- Comprendre les enjeux de la future réforme des retraites.
- Connaître les différents âges de départ à la retraite (âge légal, carrières longues).
- Identifier les différents systèmes de retraite supplémentaire en entreprise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche opérationnelle des différents systèmes et calculs de retraite des salariés
- Des cas pratiques à intervalles réguliers pour valider ses acquis

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, collaborateurs chargés de la mise en place ou de l'évolution d'un dispositif d'épargne retraite

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 606 € HT - Réf : RET-RENT
1 773 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
Les retraites
(remise de 50 %, soit 167.2 € HT au lieu de 304 € HT)

Validité : 30 juin 2022

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 29 et 30 juin 2022

Paris Montparnasse :
les 6 et 7 octobre 2022

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....
.....
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....
Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/